

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Paris - Ibis Gentilly
Vendredi 25 Octobre 2013 - 10H00 à 18H00

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Point licences et nouveau logiciel

Patrick SOIN fait un point d'étape concernant le nombre de licenciés, et de clubs au 23 octobre 2013, en comparaison au même point au 31 octobre 2012 : nous enregistrons une augmentation de 11,1 % de licenciés sur la saison, avec 41 738 licenciés et 696 Clubs (contre 688 clubs au 31 octobre 2012). A ce jour, 7 719 licences sont enregistrées à partir du nouveau logiciel, pour la nouvelle saison.

Patrick SOIN revient sur la mise en place du nouvel outil de saisie : « Hot Line Espace tri 2.0 », et notamment sur les principaux problèmes rencontrés, et la façon dont ils ont été traités. Pour information, 3 765 personnes (soit environ 15% des licenciés) ont rencontré des difficultés en saisissant leur licence, et ont demandé à être aidés par mail. Les principaux problèmes :

- Identifiants (85%) : Mauvaise adresse mail - Oubli du mot de passe - Mail arrivé dans les spams
- Affichage (8%) : Utilisation de navigateurs obsolètes
- Erreur de saisie (7%) : Nom, date de naissance, type de licence....

Il a été répondu à chaque email, en général en moins de 24h. Certains licenciés ont été contactés par téléphone lorsque cela s'avérait nécessaire.

Un point détaillé sera proposé au Comité Directeur suivant cette réunion, et Jean-Michel BUNIET présentera le module « Organisateur » à venir et les possibilités d'évolution.

Même si l'utilisation de ce nouveau dispositif de saisie peut paraître complexe, dans un premier temps, cela est dû essentiellement à la nouveauté du produit et au temps d'adaptation nécessaire, comme dans tout phénomène de changement. Aussi, il faut rassurer et rappeler que cette nécessaire évolution a été pensée avant tout dans un souci de performance pour toutes les instances fédérales, et notamment les Ligues qui auront moins d'opération de saisie à réaliser, et de fiabilisation des données.

Dans le cadre du partenariat signé avec la FONDATION ARC, il est question d'intégrer potentiellement pour les saisons 2015 et 2016, une contribution optionnelle au profil de la FONDATION ARC dans le cadre de la demande de licence de chaque adhérent. Compte tenu du retard pris sur la livraison du module organisateur et des déports déjà réalisés sur la saison suivante, le BDF précise que ce type de module ne pourra pas être développé et qu'une réflexion sur la mise en place d'un lien renvoyant vers le site de la FONDATION ARC devra être menée.

1.2. Siège fédéral : projet d'aménagement

Les plans d'aménagement du nouveau siège fédéral ont été envoyés aux membres du Comité Directeur, comme cela a été acté lors du dernier CD téléphoné. Un point détaillé sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion.

1.3. Personnel fédéral

Patrick SOIN présente les orientations du projet de management des ressources humaines fédérales. Sur proposition de Philippe LESCURE, les membres du Bureau Directeur sont favorables, avant toute réorientation managériale, de procéder à la réalisation d'un diagnostic structurel, organisationnel et du personnel en place. Réalisé par une entreprise externe, cet audit pourrait associer les cadres de la DTN,

travaillant de façon quotidienne au plus près du personnel fédéral. Des contacts seront pris avec des entreprises, des devis demandés, et le Bureau Directeur sera tenu informé de l'évolution de ce dossier, qu'il serait intéressant de finaliser pour le début 2014.

1.4. Convention emplois d'avenir

Frank BIGNET présente un point d'étape sur la « Convention Cadre entre l'Etat et les fédérations », concernant les emplois d'avenir, qui est en cours de validation technique avec le MSJEPVA.

Il rappelle les engagements réciproques dans le cadre de cette convention :

- Volume → objectifs partagés CO (20 en 2017)
- Accompagnement des CTS sur le dispositif (cf. circulaires de janvier et juillet 2013)
- Définition des métiers et cohérence avec les parcours de formations professionnelles
- Stratégie de compétences et de qualifications à obtenir pour pérennisation des emplois
- Mobilisation des tuteurs.

Emplois pouvant être ainsi recrutés, au niveau de la F.F.TRI. :

➤ **Coordonnateur :**

- Sur la base du dispositif CNDS de consolidation des Emplois Sportifs Qualifiés soit une aide fixe de 12 000 € par an pendant 4 ans.
- Collaboration avec le CNAR sur le profil et la lettre de mission.
- Lettre de confirmation quant à l'intérêt du recrutement d'un coordonnateur du dispositif EA dans le cadre de la politique générale fédérale de professionnalisation.
- Commission emploi du CNDS le 5 novembre 2013 et CA du CNDS le 19 novembre 2013.

➤ **Deux emplois d'avenir au niveau du Siège fédéral :**

- Le coût de ces 2 emplois, pour la fédération, serait de l'ordre de 32 000 € par an.
- Les profils de ces emplois seront orientés « Assistance Administrative », et pourraient intervenir plus particulièrement sur les secteurs Développement et Vie Sportive. Il est rappelé l'importance de garder une certaine souplesse dans la définition des missions, afin que les personnes employées puissent intervenir dans d'autres secteurs, en cas de surcharge de travail de ceux-ci.
 - Laurent MASSIAS et Guillaume FRITSCH ont rencontré la Mission Locale de St Denis afin d'envisager les conditions de ces recrutements.
 - Souhait de recruter sur les possibilités jeune diplômé résidant en ZUS.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, les orientations proposées, qui seront présentées au Comité Directeur suivant cette réunion.

Pour conclure, Frank BIGNET donne l'exemple de la Ligue d'Alsace qui a recruté un emploi avenir, en collaborant avec la DTN sur la définition du poste, les missions, le financement, le projet de formation.

1.5. Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2013 – Ordre du Jour et Programme

Patrick SOIN présente l'organisation et l'ordre du jour du Séminaire des Présidents de Ligues Régionales qui se déroulera à Marseille, les 22, 23 et 24 novembre prochains.

Le programme détaillé sera envoyé aux Président(e)s de Ligues Régionales.

L'accueil, le cocktail de bienvenue, le dîner du vendredi soir et du samedi midi se dérouleront à l'Hôtel Ibis St Charles, où les congressistes sont hébergés. Les réunions du samedi et du dimanche matin auront lieu au Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), situé non loin de l'hôtel. Le repas du samedi soir, au Restaurant « Les Arcenaux » sera accessible avec un train touristique.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014 actualisé à la date de ce Bureau Directeur

2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Vendredi 10 Janvier	Physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 1^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février		Physique Ouvert aux Ligues	Quiberon	Matin	

Vendredi 11 Avril			Sète	Journée	Séminaire Bureau Directeur
Samedi 12 Avril					
Vendredi 13 Juin	Physique		Paris	Journée	
Samedi 14 Juin		Physique	Paris	Journée	
Mercredi 15 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Lundi 20 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Vendredi 24 Octobre	Physique		Paris	Journée	
Samedi 25 Octobre		Physique	Paris	Journée	
Samedi 22 Novembre		Physique		Journée	Séminaire Président(e)s Ligues Régionales
Dimanche 23 Novembre				Matin	
Vendredi 28 Février	Physique		Paris	Journée	
Samedi 1^{er} Mars		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 29 Mars			A définir	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 30 Mars		Physique Ouvert aux Ligues	A définir	Matin	

L'année comptable étant amenée à être modifiée (sous réserve de validation de l'Assemblée Générale Fédérale), les dates du Comité Directeur ouvert aux Ligues et de l'Assemblée Générale Fédérale 2015 seront définies ultérieurement

1.7. Triathlon Evénements

Emmanuel CHABANNES présente, sous forme de document power point, les objectifs et les orientations de la Société « Triathlon Evénements », qui sont validés par le Bureau Directeur et seront ainsi présentés au Comité Directeur.

- **Transfert d'activités** entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements (contrats de partenariat, organisations des triathlons de Paris et de Nice, délégations particulières aux grandes épreuves, conventions de coopération autres épreuves, merchandising, achat d'espaces, communication et marketing fédéral, toutes opérations –tous secteurs confondus - sujettes aux impôts commerciaux).
- **Fonctionnement** : Convention entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements afin d'établir les répartitions de frais généraux (ex : bail commercial pour mise à disposition de locaux), de personnels. Embauche de personnels spécifiques par Triathlon Evénements.
- **Ressources et organisation**
 - Ressources : capital de 100.000 €, convention de trésorerie entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements.
 - Organisation administrative de démarrage : création d'identité graphique (logo) et des documents usuels (papier entête, carte de visites, enveloppes, facture, signatures,...) et ouverture de dossiers comptables (Paris, Nice, merchandising, autres épreuves).
- **Orientation** :
 - Recherche de partenariat avec proposition de mission prioritaire
 - Ouverture d'un CDD de 6 mois renouvelable et/ou délégation à une entreprise externe.
- **Proposition de mise en place d'un Comité stratégique** - Définition de son champ d'intervention, sa création, sa composition, la nomination de ses membres, sa lettre de mission.
 - Champ d'intervention de ce Comité stratégique : organe consultatif, il est sollicité en termes de conseil sur l'aide à la prise de décision, au montage des projets et des supports de projets à destination du CDF et de l'AGF. Organe de réflexion, il guide l'action de Triathlon Evénements (TE), et se réunit à la demande du Président de TE sur la base d'un ordre du jour que celui-ci fixe.
 - Composition du Comité stratégique : 9 membres (non rémunérés) dont 6 au moins sont issus du monde économique. Ce serait ainsi : Président Fédéral, Président de Triathlon Evénements, 2 membres de la F.F.TRI. pilotant ou exerçant des fonctions de direction d'entreprises, 4 personnes qualifiées du monde de l'entreprise n'ayant pas de fonction au niveau des instances fédérales et régionales de la F.F.TRI., Directeur Général de Triathlon Evénements.

- Nomination au Comité stratégique, par le Président et le Directeur Général de Triathlon Evénements de deux membres de la F.F.TRI. (personnes proposées : Pierre BIGOT et Jacky BAUDRAND), et quatre représentants externes.

1.8. AG fédérale : Procédure électorale

La procédure électorale sera présentée au CDF avant diffusion.

1.9. AG de Ligues Régionales : représentation fédérale

Un tableau récapitulatif des invitations à assister aux Assemblées Générales des ligues régionales, et recensant le nom du représentant fédéral sera mis en place.

2. Trésorerie Générale

2.1. Suivi budgétaire au 30 septembre 2013

Un document est diffusé à tous les membres du Bureau Directeur, donnant une photographie, au 30 septembre 2013, de l'état des dépenses par secteur, au regard du prévisionnel, et en comparaison à l'année 2012.

2.2. Aide aux clubs labellisés Ecole de Triathlon***

Le BDF décide la mise en place d'une aide 2013 de 3000 € d'aide aux clubs labellisés Ecole de Triathlon***, ce qui représente un budget de 24.000€.

2.3. Calendrier clôture exercice 2013

Emmanuel CHABANNES présente de façon détaillée le calendrier de clôture de l'exercice et les différentes actions inhérentes, du 2 octobre au 2013 au 1^{er} février 2014, jour de l'Assemblée Générale Fédérale. Exposé ci-dessous, il sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion :

- **2 octobre 2013** : lettre de cadrage du Trésorier Général aux Contrôleurs de Secteurs Budgétaires
- **8 octobre 2013** - siège fédéral : journée de vérification des procédures comptables par le Commissaire aux Comptes
- **9 octobre** : lettre circulaire de demande de retour des notes de frais et factures avant le 10 novembre
- **14 octobre** : point de situation avec le Cabinet d'expertise comptable
- **18 octobre** - réunion de travail interne : Analyse de suivi et de présentation budgétaire
- **Du 4 au 15 novembre** : enregistrement des dernières opérations et préparation de clôture d'exercice
- **21 novembre** : début de l'intervention de vérification finale et de calage des comptes 2012 -2013 par le Cabinet d'expertise comptable
- **28 novembre** : fin des travaux de vérification et de calage
- **Du 2 au 5 décembre** : intervention finale du Commissaire aux Comptes
- **5 décembre** : pré réunion de clôture pour présentation du projet de résultat et de bilan
- **6 décembre** : présentation du résultat et du bilan au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- **11 janvier 2014** : présentation et approbation des comptes par le Comité Directeur Fédéral
- **1^{er} février** : présentation et validation des comptes par l'Assemblée Générale Fédérale

Emmanuel CHABANNES précise qu'un courrier rappelant la procédure et les règles, au niveau des remboursements de frais, sera prochainement envoyé à toutes les personnes pouvant être concernées.

2.4. Préparation budget prévisionnel 2014

Afin de préparer le Budget Prévisionnel 2014, dont la première version sera à l'ordre du jour du Bureau Directeur des 6 et 7 décembre prochains, les responsables de secteurs et de commissions seront sollicités afin de faire part de leurs besoins.

Suite au projet de modification de l'exercice comptable, Emmanuel CHABANNES a demandé une évaluation de l'impact financier de ce décalage de 2 mois, qu'il pense pouvoir présenter au prochain Bureau Directeur fédéral.

3. Communication et Marketing

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Frank GASQUET présente de façon détaillée, et sous forme de power point, les évolutions pour 2013 / 2014 des Secteurs Communication et Marketing.

Il rappelle la demande faite aux différentes Commissions Nationales, d'inclure la partie communication dans le Budget Prévisionnel de leurs actions 2014. Ainsi, Fabienne LORDET est à disposition des responsables de

secteurs pour concevoir le plan de communication, l'adapter, le chiffrer et l'harmoniser avec l'ensemble des plans prévus.

Les projets du Secteur Communication / Marketing :

- Création d'un colloque de la Communication Marketing (initialement prévu à Marseille les 23 et 24 novembre, mais reporté à une date ultérieure).
- Création d'une « e-boutique » (fin d'année 2013).
- Production de films de secteur et de présentation de la F.F.TRI.
- Changement graphique de la newsletter avec version pour les Ligues Régionales (fin d'année 2013).
- Changement des sites internet de Paris et Nice.
- Evolution du site fédéral : Adaptation avec les parties à venir du nouveau programme, inclusion des anciens films de Sport +, insertion d'une partie « Déplacement Internationaux Groupe d'âge » et d'inclure des photos dans certaines parties du site
- Création d'une Direction de la Communication sur les GEF.
- Construction d'une seconde caisse de communication pour les GEF.
- Externalisation de la recherche marketing.
- Changement de toutes nos maquettes de flyers - affiches ...

Frank GASQUET précise quels sont les outils identifiés, tant en format papier (affiches, flyers, cartes vœux, plaquettes, dossiers presse, etc.) que sur le Web (Gifs animés, couverture Facebook, background et profil twitter, en tête newsletter, etc.), et détaille le calendrier de mise en œuvre.

- **TRIATHLETE MAGAZINE** devrait s'installer au siège au plus tard en juillet 2014.
- **SPORT +** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014.
- **DAILYMOTION** : Nouveau dispositif croisé avec la web TV : diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 et diffusion d'un résumé de 5 min de l'étape à J+4.
- **RMC** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - Bonne qualité de la relation en 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- **DIGI VISION** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Même tarif en 2014 qu'en 2013 - Extension des productions.
- **BLANCO NEGRO** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Même tarif en 2014 qu'initialement prévu en 2013 - Extension des interventions.
- **SANTE SPORT MAG** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- Reconduction de l'opération particulièrement réussie à l'INSEP, en mai dernier : « **Quand l'Équipe de France initie les journalistes au Triathlon !** ».

3.2. Triathlète Magazine

Dominique FRIZZA s'étonne de ne voir aucun article consacré aux Championnats de France des Ligues, dans le numéro de Triathlète Magazine de septembre. Ce constat est partagé par l'ensemble des membres du Bureau Directeur qui proposent d'anticiper pour l'an prochain et d'envisager avec la rédaction du journal de lister des épreuves sur lesquelles la fédération souhaiterait la voir communiquer plus particulièrement.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur souhaitent continuer à construire la relation partenariale F.F.TRI. / Triathlète Magazine. L'équipe du journal devrait intégrer prochainement les nouveaux locaux de la fédération. Il est souhaité qu'une réunion de « débriefing » soit réalisée et partagée avec Triathlète Magazine afin de questionner certains choix de la rédaction du Magazine.

4. Haut Niveau / International

4.1. Conventions SHN / F.F.TRI.

Frank BIGNET présente l'ossature de cette Convention, qui s'adresse aux sportifs inscrits sur les listes ministérielles, aux sportifs sélectionnés ou retenus en équipe de France ou inscrits en pôle. Il commente la nouvelle convention, qui prend effet le 1^{er} novembre 2013 pour s'achever au 31 octobre 2014, et revient sur les points appelant des modifications :

- **Point 3 / Programme d'actions** : rajout du lien concernant l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL).
- **Point 10 / Publicité et Communication** : « En cas d'arrivée d'un nouveau partenaire fédéral dont les droits porteraient notamment sur l'image de l'Équipe de France, la F.F.TRI. sera vigilante aux contrats personnels en cours ou à venir des sportifs inscrits sur liste de haut niveau Elite. Une solution de gré à gré devra être trouvée entre la F.F.TRI. et le sportif ».

- **Point 14 / Devoirs de réserve : En conclusion de ce paragraphe**, rajout de « Ces devoirs sont étendus pour tous les médias, et également les réseaux sociaux ».

Ces points sont validés, à l'unanimité, par les membres du Bureau Directeur.

5. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

5.1. Proposition de nomination CNDA d'un nouveau membre suppléant

Le Président LESCURE fait savoir qu'il proposera au CDF du lendemain la nomination de Monsieur ALAIN BEUCHERIE au poste de membre suppléant de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel.

6. Développement

6.1. Ecole Française de triathlon

Jean-Michel BUNIET fait part de l'absence de partenaires financiers sur la malette de l'Ecole Française de Triathlon, mais propose de conventionner avec l'UNSS et l'USEP afin que les deux fédérations soient valorisées, via leur logo sur le support. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation.

6.2. Labellisation des Ecoles de triathlon

Jean-Michel BUNIET précise que la Commission devant étudier et labelliser les Ecoles de Triathlon 2 et 3 * pour la saison 2013 / 2014 s'est réunie la semaine précédent ce Bureau Directeur.

- 8 dossiers déposés pour label 3* - 4 clubs sont labellisés pour 2 ans – 3 clubs sont labellisés pour 1 an – 1 club n'obtient pas de label 3*
- 106 dossiers déposés pour label 2*, et 87 sont validés - 2 clubs sont en demande d'informations complémentaires - 17 clubs ne sont pas labellisés (pour la majorité de ces clubs, il s'agit de problématiques liées au « Class Triathlon »). Ces Clubs ont été invités, par courrier, à donner des éléments complémentaires pour accéder éventuellement à la labellisation.

6.3. Réflexion Challenge

Jean-Michel BUNIET propose de réfléchir à une application, avec le nouveau logiciel, permettant de mettre en place la gestion de Challenges. L'avantage se situerait dans une certaine uniformité au niveau des instances fédérales souhaitant s'approprier ce nouvel outil. Ainsi, un Challenge au niveau des Ligues pourrait déboucher sur un classement national par exemple. Les membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité, cette orientation de travail, que Jean-Michel BUNIET pourrait présenter lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues.

7. Vie Sportive

7.1. Triathlon de Paris 2014

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à l'organisation d'un Triathlon (natation à Versailles) et d'un duathlon, en parallèle, sur la date du 15 juin 2014. L'arrivée des deux courses est prévue sur Paris.

A la majorité, les membres du Bureau Directeur proposent que les inscriptions en triathlon, votées en Comité Directeur de juin dernier, soient appliquées, soit : 80, 90 et 100 €, les tranches correspondant au moment où la personne réalise son inscription. Concernant le duathlon, il est proposé d'appliquer un tarif inférieur, soit 60, 70 et 80 €. Ces tarifs seront proposés au Comité Directeur suivant cette réunion.

Au regard des nouvelles informations concernant l'évolution de ce dossier, une réunion de Bureau Directeur pourra être convoquée dans les semaines à venir.

7.2. Triathlon de Nice 2014

Dominique SAGARY présentera un bilan du Triathlon de Nice 2013 en CDF, suivant ce bureau. Il est à noter que les courriers des personnes revendiquant des difficultés sur la partie natation ont été étudiés, et il a été répondu à chaque missive, avec une prise en compte de la problématique identifiée pour une meilleure organisation sur la prochaine édition.

Le dossier du Triathlon de Nice 2014 a été déposé, sur des dates similaires à l'édition précédente, avec des compétitions sur le samedi soir et le dimanche : championnat de France Elite, avec la dernière étape du Grand Prix, épreuves Open et Championnat de France individuel Groupe d'Age.

7.3. Double Nationalité : Titre de Champion de France Groupe d'Age V1 (Olivier MARCEAU) et Appel du Club de Mulhouse – Décision de la CNS

7.3.1. Double Nationalité : Titre de Champion de France Groupe d'Age V1 (Olivier MARCEAU)

Lors de sa réunion du 03 octobre 2013, la Commission Nationale Sportive a invalidé l'attribution du titre de Champion de France de Triathlon Groupe d'Âges à Olivier MARCEAU car, conformément à la Réglementation Sportive Fédérale en vigueur :

- Le titre de champion de France ne peut être délivré qu'à un licencié de nationalité française
- En cas de double nationalité, la nationalité prise en compte est la nationalité référencée auprès de l'ITU, c'est-à-dire la nationalité suisse pour ce qui concerne Olivier MARCEAU

Néanmoins, compte tenu des éléments nouveaux dont dispose le Bureau Directeur Fédéral après consultation de son cabinet d'avocats, à savoir que la nationalité française d'un licencié F.F.TRI. binational doit obligatoirement être prise en compte sur toutes les épreuves françaises non soumises à un label ITU ou ETU, le Bureau Directeur Fédéral décide de rétablir l'attribution du titre de Champion de France de Triathlon Groupe d'Âges à Olivier MARCEAU.

Cette décision sera transmise pour information au Président de la Commission Nationale Sportive.

7.3.2. Double Nationalité : Appel du club de Mulhouse

Le Mulhouse Olympique Triathlon a fait l'objet d'une pénalité financière de 1000 € pour non respect du quota d'athlètes de nationalité française sur l'étape de Sartrouville. Cette pénalité a été confirmée par la Commission Nationale Sportive et le Mulhouse Olympique Triathlon a fait appel de cette décision car l'un des athlètes de l'équipe, Alexandre DALLENBACH, est titulaire d'une double nationalité.

Considérant le point développé ci-dessus relatif à l'attribution du titre de champion de France Groupe d'Age V1, considérant que les épreuves du championnat de France des clubs de Division 1 ne sont soumis à aucun label international et à aucune sélection de la part des fédérations étrangères affiliées à l'ITU, et qu'à ce titre la nationalité française de Monsieur Alexandre DALLENBACH doit être prise en compte ; le BDF décide de rétablir Monsieur Alexandre DALLENBACH dans le quota d'athlètes de nationalité française et de restituer le chèque de 1000 € au Mulhouse Olympique Triathlon.

7.4. Convention pour l'organisation d'une épreuve internationale

Ce point sera traité en réunion de Bureau Directeur du 6 décembre prochain.

7.5. Proposition Calendrier Grandes Epreuves Fédérales 2014

Une première version de ce calendrier est présentée et commentée en réunion de Bureau Directeur, après avoir été étudiée en Commission Nationale Sportive. Il sera proposé et présenté par le Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour validation au Comité Directeur suivant cette instance.

7.6. Projet Semaine fédérale Embrun

Suite à des échanges entre Philippe LESCURE et Gérald IACONO, à l'occasion de l'épreuve d'Embrun du 15 août dernier, l'hypothèse a été émise de pouvoir organiser à terme la manifestation d'Embrun, dans le giron fédéral. Rencontrée à cette occasion, Madame le Maire est très favorable à cette évolution.

La deuxième semaine d'octobre, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN ont rencontré le Comité d'organisation du Triathlon d'Embrun, présidé par Gérald IACONO. L'objectif était, notamment, d'imaginer le cadre d'une convention qui pourrait être élaborée entre la fédération et l'organisateur de cette manifestation, fixant ainsi la base d'une coopération.

Concernant la Ligue Régionale, dès le mois d'août, le Président LESCURE a exprimé à Gérald IACONO l'hypothèse de la présence de la Ligue. L'organisateur a réaffirmé son souhait d'une relation Comité d'organisation / Fédération. En effet, considérant que la ligue est une instance déconcentrée de la fédération, il pense que l'échelon adapté aux projets à venir, reste le niveau national. Cette orientation a ainsi été prise en compte.

Aujourd'hui, les orientations vont vers une modification des statuts du Comité d'organisation permettant d'intégrer la fédération à ce Comité, et l'élaboration d'une convention fixant les modalités de coopération et de co-organisation du Triathlon d'Embrun, puis de la Semaine Fédérale, autour de cette grande fête du triathlon.

Ces orientations sont validées par les membres du Bureau Directeur à l'unanimité. Elles seront présentées ainsi au Comité Directeur suivant cette réunion.

Il sera également proposé au Comité Directeur Fédéral d'organiser le Championnat de France de Triathlon individuel Groupe d'Age **2015** à Embrun.

7.7. Proposition évolution 2014/2015 Sélectifs aux Championnats de France GA

Ce point sera traité lors du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, à Marseille.

7.8. Arbitrage

Dominique SAGARY présente, à l'aide de tableaux très détaillés, l'évolution de la classification d'arbitrage. Il rappelle que ce projet trouve sa genèse dans l'olympiade précédente.

Avec l'augmentation croissante de tous les indicateurs de la F.F.TRI (nombre de licenciés, nombres de clubs, nombre d'épreuves avec et sans label, diversification de la pratique ...), l'architecture de l'arbitrage doit évoluer et s'adapter aux exigences toujours plus élevées de la discipline et de ses pratiquants.

Ainsi, une première réflexion a été menée en 2011 avec une décision collégiale lors de la Commission Nationale d'Arbitrage du 5 et 6 mars 2011 d'avancer de manière plus concrète dans les travaux.

Dans ce contexte, l'idée est également de valoriser et de fidéliser les arbitres.

Par ailleurs, Dominique SAGARY rappelle que le terme actuel d'assesseur fait appel à une fonction dans tous les niveaux d'arbitrage et ne constitue donc par un niveau en tant que tel.

Cette évolution a donc pour objectif de :

- Favoriser des formations nouvelles plus valorisantes et intégrant le niveau d'arbitrage international.
- Redéfinir un partage de responsabilité dans les formations d'arbitres en fonction des niveaux.
- Définir des conditions d'entrée en formation, ainsi que les pré-requis.
- Apporter des précisions quant aux modalités d'évaluation et de validation.
- Clarifier les modalités pédagogiques des formations

Il y a actuellement 3 niveaux de cursus d'arbitrage : Niveau Régional, Inter Régional et National.

L'évolution propose 4 niveaux de cursus déclinés en 8 niveaux d'arbitrage comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Arbitrage	Régional			Pré-National		National		International
Fonctions possibles	Assesseur sur épreuves régionales			Assesseur sur épreuves régionales et nationales Principal sur épreuves régionales		Assesseur et Principal sur épreuves régionales et nationales		Officiel technique Délégué Technique Adjoint Délégué Technique
Responsable de formation	CRA			CRA	CNA	CNA		ITU-ETU
Niveaux	Régional 3	Régional 2	Régional 1	Pré National 2	Pré National 1	National 2 (2 années)	National 1	International
Conditions d'entrée en formation	Etre licencié F.F.TRI. Etre Minimé au minimum	Etre licencié F.F.TRI.	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI. Dépôt d'un dossier (expériences, motivations, avis du président de CRA)	Etre licencié F.F.TRI.	
Pré requis	NON	Etre R3 validé	Etre R2 validé	Etre R1 validé	Etre Pré National 2 validé Avoir effectué au moins 3 arbitrages comme AP (sur année N-1)	Etre arbitre Pré National 1 validé Avoir effectué au moins 3 arbitrages comme AP dont une avec label (sur année N-1)	Etre arbitre National 2 validé 6 arbitrages "National" 6 arbitrages "Pré National"	

8. Questions diverses

8.1. Veille sanitaire / qualité de l'eau

Les membres du BDF souhaitent que la Commission Nationale Médicale puisse proposer à la prochaine réunion de BDF des pistes d'actions à mettre en œuvre pour assurer une veille sanitaire sur les épreuves et évaluer les problématiques de santé potentiellement liées à la qualité d'eau dans laquelle les épreuves ont été réalisées.

8.2. Médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur listes

Dominique FRIZZA fait savoir que le Dr Claude MARBLE, Médecin Fédéral National, propose la nomination du Dr Anne Sophie WURTZ en qualité de médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur liste de haut niveau, en remplacement du Dr François LHUISSIER. Cette proposition est acceptée par le BDF.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général